



Déclaration liminaire CACFCA 7 juillet 2020

Nous vous remercions d'avoir accepté de tenir cette réunion en présentiel selon le terme consacré, car ça fait du bien si vous permettez l'expression de parler avec des vrais gens. Je souhaite au préalable au nom de la FSU insister tout d'abord sur l'implication et l'adaptation dont ont fait preuve les différents acteurs de la FCA (CFC, coordo, formateurs et équipe administrative) durant la crise sanitaire et le confinement pour développer "en un temps record" la formation à distance. Et ce pour répondre aux besoins des stagiaires et surtout aux demandes de nos plus gros financeurs (Région et Pôle emploi).

La FSU se félicite de voir cette instance de la FCA présidée par M le Recteur, c'est important pour les personnels que nous représentons ici ce jour.

En effet le réseau et toutes celles et tous ceux qui l'animent connaissent depuis plusieurs mois des changements importants dans l'environnement que ce soit à travers la poursuite de la mise en œuvre de la loi dite pour la liberté de choisir son avenir professionnel ou par la création du nouveau service régional intitulé Direction Régional Académique de la Formation Professionnelle Initiale et Continue.

Sur le premier point des changements d'ampleur sont à l'œuvre avec en particulier les transformations importantes touchant l'apprentissage et le rôle majeur donné aux OPCO et à France Compétences ainsi que la création du Compte Personnel de Formation. Tout cela a obligatoirement des incidences sur le quotidien des structures et des personnels, mais aussi sur les stratégies à mettre en œuvre face à ces nouveaux interlocuteurs et aux nouveaux dispositifs. La FSU sera très attentive à ce que l'ensemble des personnels concernés ne soient pas mis en difficulté dans l'exercice de leurs missions.

Cela nous amène à évoquer le second point à savoir la création de la DRAFPIC. Si la FSU peut se féliciter du travail mené en amont de la création des différents services régionaux (plusieurs GT, un CTSA et un CTA en formation conjointe), il n'en va pas de même concernant l'organisation des différents services régionaux tout particulièrement s'agissant de la Direction Régionale Académique à l'Information et l'Orientatation et de la DRAFPIC. Il n'y a eu aucun échange avec les représentants des personnels, ni même avec les intéressés, sur la structuration de ces nouveaux services. Le niveau du dialogue est tombé tellement bas qu'il n'y a même pas eu communication aux OS des différents organigrammes.

Au-delà de la structuration des services régionaux, il a toujours été clairement dit que le niveau régional était là pour tracer une ligne politique commune mais que les organisations des personnels ainsi que leur gestion restaient bien au niveau de chaque recteur d'académie. Donc pour nous à la FSU il n'y a pas de modèle Aixois ou Niçois en ce qui concernent la FCA et l'apprentissage puisque nous savons bien vous et moi que ces deux

dossiers sont liés. Les inamicales pressions ou suggestions de M le DRAFPIC, je ne parle pas ici de l'adjoint au DRAFPIC, sur l'organisation à avoir qui consiste donc à faire comme à Marseille des GRETA/CFA doit à minima être discutée et il faut aussi et surtout en mesurer la pertinence.

Nous souhaitons attirer votre attention et votre vigilance sur l'existence de textes différents régissant les personnels selon qu'ils interviennent dans l'apprentissage ou dans la FCA. A ce sujet le recteur de l'académie voisine est au tribunal administratif.

Nous souhaitons que l'expérience mise en place dans cette académie sur la gestion de l'apprentissage soit bien analysée et qu'elle alimente nos réflexions. Au-delà des textes régissant les personnels, la loi exige pour l'apprentissage une structure labélisée qualité pour et un suivi financier analytique ce qui n'est pas forcément dans notre culture à l'éducation nationale.

Vous avez été destinataire il y quelques jours d'un recours en légalité concernant les votes sur les IFFCA du Greta du Var. Ce qui s'est passé le lundi 30 juin est inadmissible pour la FSU. Une nouvelle procédure a été mise en place par décret en novembre 2019 et nous souhaitons qu'elle soit respectée. Le CA de l'établissement support du Greta doit se prononcer sur la proposition de la liste des fonctions concernées et du montant total en ayant l'avis du recteur. Or ce jour-là les membres du Conseil d'Administration n'avaient pas connaissance de votre avis et le montant total envoyé à vos services est différent de celui soumis au vote du CA le 30 juin. Nous vous demandons solennellement de faire respecter la nouvelle procédure et de veiller à ce que les dispositions réglementaires soient appliquées convenablement.

Avant de conclure, il nous semble qu'il faudra aussi être attentif à la fusion qui aura lieu au 1<sup>er</sup> janvier entre l'Observatoire Régional des Métiers et le Gip Espaces compétences. Nous étions la seule région où subsistait pour des raisons historiques un Observatoire Régional Emploi Formation et un Centre d'Animation de Ressources et d'Information sur la Formation. Au 1<sup>er</sup> janvier 2021 cette fusion sera effective, sans rentrer dans les détails il semble souhaitable qu'une représentation « niçoise » existe dans le 1<sup>er</sup> collège Etat-Région parmi les 10 représentants (5 titulaires/5 suppléants) du sous-collège Etat. Les travaux actuels de l'ORM ou du Carif sont importants et de qualité et il est toujours intéressant de savoir les décisions et les axes de développement prises par la Région ou la Direccte.

Pour conclure vous me permettez M le Recteur d'avoir une pensée pour notre collègue Mme Gyslaine Benyayer, représentante de la FSU qui devait aujourd'hui siéger pour la dernière fois dans cette instance mais à cause des mesures sanitaires et des locaux dont vous disposez vous nous avez demandé d'accepter de ne faire siéger que les membres titulaires. Elle a depuis des années fait le choix de s'impliquer dans le réseau de la FCA et a d'ailleurs connu les péripéties de plusieurs GRETA du côté du Var, les plus anciens comprendront. Elle a toujours eu à cœur de s'impliquer dans une partie territoire académique où parfois seul le service public est encore un peu présent pour aider les jeunes et parfois les moins jeunes écartés de l'emploi et qui ont donc besoin de réinsertion. Qu'elle en soit remerciée et qu'elle profite d'une retraite bien méritée.